

AUJOURD'HUI

Niveau d'information et recommandation prévu dans les départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise

Avant-hier 19/02/2018				Hier 20/02/2018				Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Aujourd'hui 21/02/2018				Demain 22/02/2018			
Polluants et seuils dépassés en µg/m³				Polluants et seuils dépassés en µg/m³					Polluants et seuils prévus en µg/m³				Polluants et seuils prévus en µg/m³			
Particules PM10	Ozone	Dioxyde d'azote	Dioxyde de soufre	Particules PM10	Ozone	Dioxyde d'azote	Dioxyde de soufre		Particules PM10	Ozone	Dioxyde d'azote	Dioxyde de soufre	Particules PM10	Ozone	Dioxyde d'azote	Dioxyde de soufre
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne horaire	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne horaire	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne horaire	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne horaire	Moyenne horaire
								Nord								
								Pas-de-Calais								
								Somme	50							
								Aisne	50							
								Oise	50							

Légende

	Niveau d'alerte ou alerte sur persistance
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint

µg/m³ Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

1^{er} niveau : information et recommandation → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

2^{ème} niveau : alerte → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1^{er} niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

L'Agence Régionale de la Santé recommande :

Il est recommandé aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

Limiter leurs activités sportives et physiques intenses en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur

Limiter leurs déplacements sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

- En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :

Limiter les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues

Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles

Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

Le Préfet (les Préfets) recommand(ent) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'utiliser les moyens de transport les moins polluants, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.

Il est également recommandé de maîtriser vos consommations énergétiques, liées au chauffage lors de l'utilisation de celui-ci, en modérant la température du logement et en limitant le chauffage d'appoint non performant, notamment au bois et au charbon.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Les départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise sont concernés par cet épisode de pollution. Cet épisode de pollution s'explique par des conditions météorologiques défavorables à la dispersion de la pollution (températures basses, vent faible) et un import de particules des régions limitrophes. Au vu des conditions météorologiques et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de particules PM10 resteront élevées aujourd'hui.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) S'abonner gratuitement aux alertes. Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les	http://www.prefectures-regions.gouv.fr 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme) 03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ 03 62 72 86 27
		